

Assemblée Générale du 12 avril 2014 à Linars

Rapport financier – Année 2013


Les documents qui vous sont présentés découlent du compte de résultat, charges et produits (après dotation et simplification) et du bilan, rédigés en collaboration avec notre cabinet d'expertise comptable, FIDAREC. Les sommes, données en €, sont arrondies. Nous espérons que ces commentaires et explications vous permettront une meilleure compréhension des états financiers de Charente Nature, arrêtés au 31 décembre 2013.

Le compte de résultat

Le compte de résultat présente, de manière synthétique, les mouvements financiers de l'association sur une année.

Globalement, le volume financier pour l'exercice 2013 est relativement stable par rapport à l'an passé ; il s'élève à **711.496 €** contre 701.350 € en 2012.

Compte de résultat



711 496 €

Charges

Variation des stocks

Ce poste représente une charge de **2.137 €** et concerne les livres que l'association édite ainsi que la revente d'autres ouvrages, lors de manifestations auxquelles l'association participe avec son stand.

Achats et charges externes

Le budget de ces postes est en diminution (-19%) et se monte à **136.936 €** ; il représente 19% des charges (26% en 2012). Cette baisse est liée à l'absence de la manifestation "Faites de la Récup" cette année ; cette manifestation, qui se déroule tous les 2 ans, impactera de nouveau le compte de résultat en 2014.

Impôts et taxes

D'un montant de **23.944 €**, ces charges concernent la taxe sur les salaires, la formation professionnelle et les taxes foncières du Centre de sauvegarde ; elles connaissent une augmentation par rapport à 2012 (+26%), due au recrutement de deux salariés, sur le secteur "Etudes & Expertises" et sur le Centre de sauvegarde, impactant la taxe sur les salaires.

Charges de personnel

D'un montant de **440.513 €**, ce poste connaît une nette augmentation (+21%), liée à la politique de recrutement que l'association a engagé cette année, l'équipe salariée est passée de 11 à 13 postes, soit 12,5 équivalents temps plein. Les charges de personnel représentent 61% des charges globales (57% en 2012).

Charges de gestion courante et financières

Les charges de gestion courante s'élèvent à **1.567 €** ; elles sont constituées principalement des cotisations statutaires versées aux fédérations France Nature

Environnement et Poitou-Charentes Nature, à l'association régionale Prom'Haies, à l'Union française des Centres de sauvegarde de la faune sauvage et à la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), ainsi qu'aux réseaux d'éducation à l'environnement, "Ecole et Nature" et "GRAINE Poitou-Charentes".

Il n'y a pas de charges financières, cette année.

Charges exceptionnelles

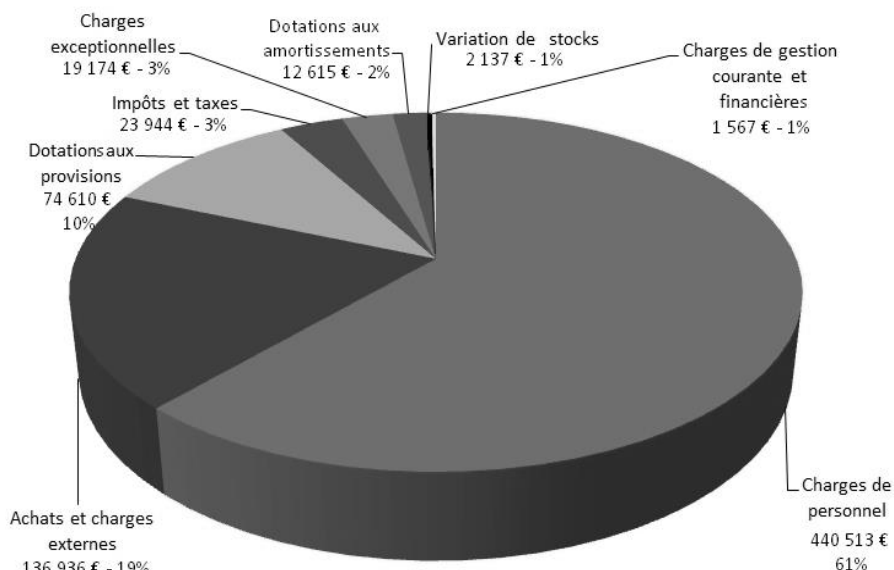
D'un montant de **19.174 €**, ces charges correspondent principalement à une recette d'étude enregistrée, à tort, 2 fois dans un exercice précédent.

Dotations aux amortissements

Les amortissements sur immobilisations représentent **12.615 €** et correspondent principalement aux travaux d'agencement et de mise en réseau informatique du siège, ainsi qu'à des travaux d'équipement au Centre de sauvegarde.

Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions, d'un montant de **74.610 €**, concernent principalement des études, des expertises, des inventaires naturalistes et des actions éducatives non terminés au 31 décembre 2013 et qui se finaliseront au cours du 1^{er} semestre 2014.



Produits

Production de services et de biens

Ce poste correspond aux biens et services que l'association réalise auprès de tiers et à la vente de marchandises (diffusion de livres). Ce poste, d'un montant de **470.379 €**, est en nette augmentation (+ 26%) et représente 67% des produits (53% en 2012).

Outre des sociétés privées demandeuses de prestations d'étude auprès de l'association, les principaux partenaires financiers, comme l'an passé, sont des collectivités (Grand'Angoulême et Conseil Général de La Charente pour des actions d'expertises écologiques et éducatives), des organismes publics (CALITOM, pour des actions éducatives), des chambres consulaires (Chambre d'Agriculture de la Charente, dans le cadre de Natura 2000), des groupements d'entreprises (RTE et COSEA pour des actions de conservation) et des associations (Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement, Office Central pour la Coopération à l'École, Village Vacances Loisirs de Vitry-sur-Seine, dans le cadre d'expertises écologiques, d'enquêtes naturalistes et d'actions éducatives).

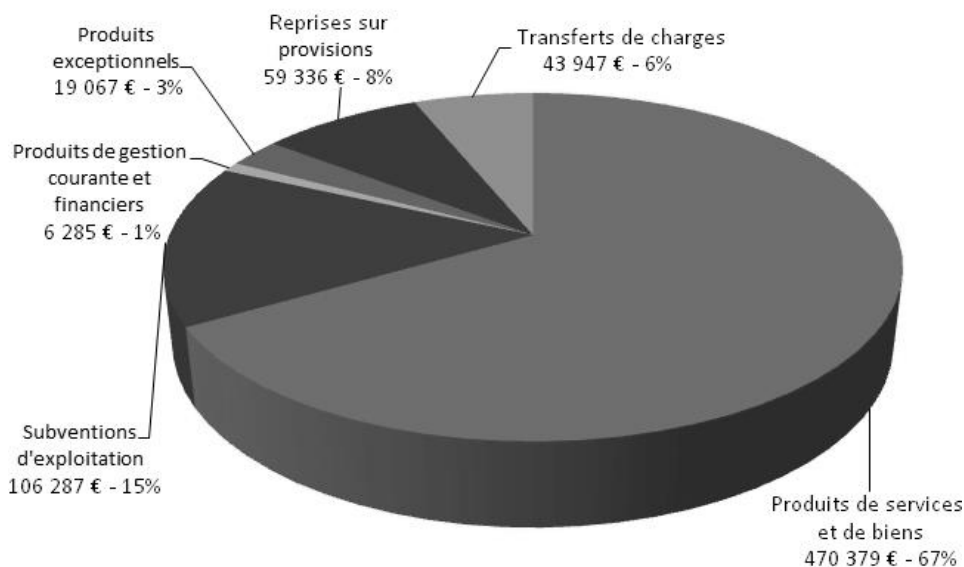
Subventions d'exploitation

D'un montant de **106.287 €**, ce poste connaît une nette diminution (- 35%), principalement due à l'absence de la "Faites de la Récup", qui se déroulera l'an prochain et à la baisse programmée de l'aide financière apportée par la Région, dans le cadre des Emplois tremplins Environnement.

Ce poste représente 15% des produits (23% en 2012).

Il est à noter que les subventions versées font l'objet d'un conventionnement entre l'association et l'organisme public partenaire, et que ces financements sont attribués sur projets.

Les principales collectivités qui ont apporté leur soutien financier aux projets de l'association, en 2013, sont la Région, le Département, la Ville d'Angoulême, l'Agglomération du Grand Angoulême, CALITOM, ainsi que la DREAL, pour les services de l'Etat.



Produits de gestion courante et financière

Le poste "Produits de gestion courante" se monte à **5.049 €** et concerne les adhésions.

Les produits financiers, d'un montant de **1.236 €**, sont liés à la gestion de la trésorerie sur un livret d'épargne.

Produits exceptionnels

Ces produits, d'un montant de **19.067 €**, correspondent principalement aux dons, parrainages, bons de soutien et mécénat, pour le développement du secteur "Vie associative" et pour le fonctionnement du Centre de sauvegarde.

Reprises sur provisions

D'un montant de **59.336 €**, il s'agit de reprises de provisions pour la finalisation d'inventaires naturalistes, d'expertises écologiques et d'actions éducatives commencés les années précédentes.

Transferts de charges

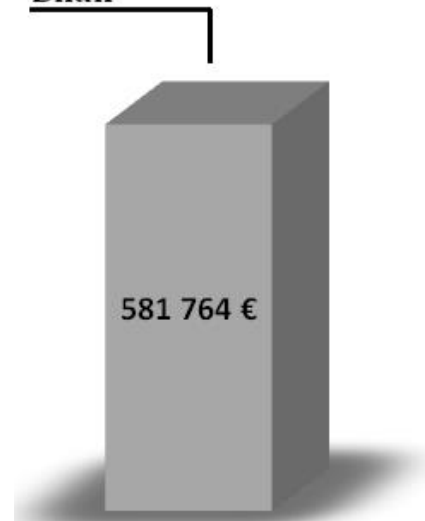
D'un montant de **43.947 €**, les comptes "Transferts" correspondent principalement aux remboursements par la fédération Poitou-Charentes Nature, des frais engagés lors des inventaires naturalistes régionaux, aux remboursements concernant l'emploi aidé en CUI, sur le Centre de sauvegarde et aux remboursements d'Uniformation, l'organisme paritaire collecteur agréé de l'économie sociale dont nous dépendons.

Le bilan

Le bilan se présente avec les comptes d'actif (emplois des ressources) et de passif (origines des ressources).

Image de Charente Nature à un instant précis, en l'occurrence au 31 décembre 2013, il correspond à la situation patrimoniale de l'association. Il s'équilibre cette année à **581.764 €** (537 426 € en 2012).

Bilan



Actif

Immobilisations

Ce sont l'ensemble des biens qui contribuent à l'activité de l'association et qui sont utilisés de façon durable. Le total de l'actif immobilisé est de **37.092 €**.

Stock de marchandises

Les stocks, composés essentiellement d'ouvrages naturalistes que l'association diffuse, représentent **4.865 €**.

Créances

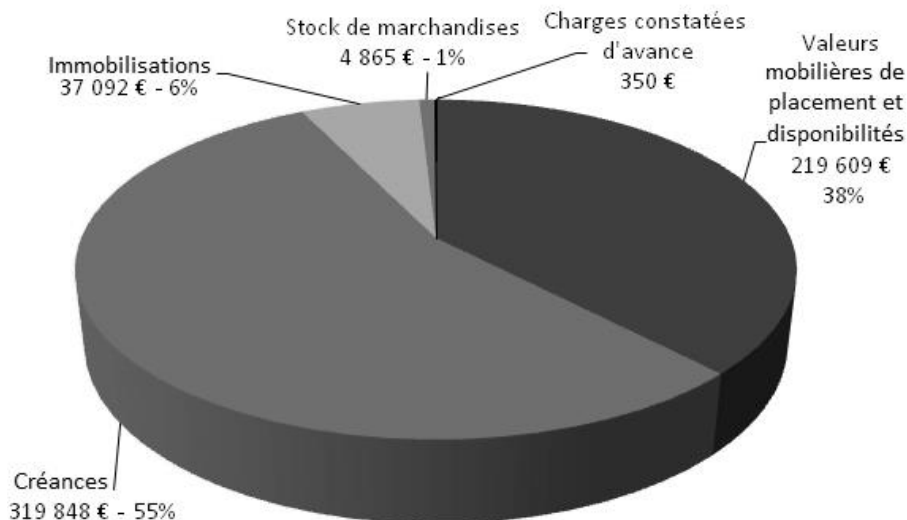
Au 31 décembre 2013, l'association avait encore **319.848 €** à recevoir de la part de ses tiers et partenaires financiers, concernant des financements de projets menés durant l'année écoulée. Ce poste est en augmentation par rapport à l'exercice précédent (+ 13%) et représente 55% de l'emploi de nos ressources au 31 décembre 2013.

Valeurs mobilières de placement & disponibilités

Ces postes de trésorerie apparaissent comptablement avec un solde positif de **219.609 €**.

Charges constatées d'avance

350 € de charges, concernant l'année 2014, ont été comptabilisées d'avance sur cet exercice.



Passif

Fonds propres

Ces fonds sont composés du fonds général de dotation, ou fonds statutaire, des réserves concernant les éditions "Charente Nature" et "PICA", le Centre de sauvegarde et la gestion salariale de l'association, ainsi que la part non amortie des subventions d'équipement octroyées par nos partenaires institutionnels et concernant le Centre de sauvegarde. A ces fonds, doit être retranchée la perte de cet exercice 2013.

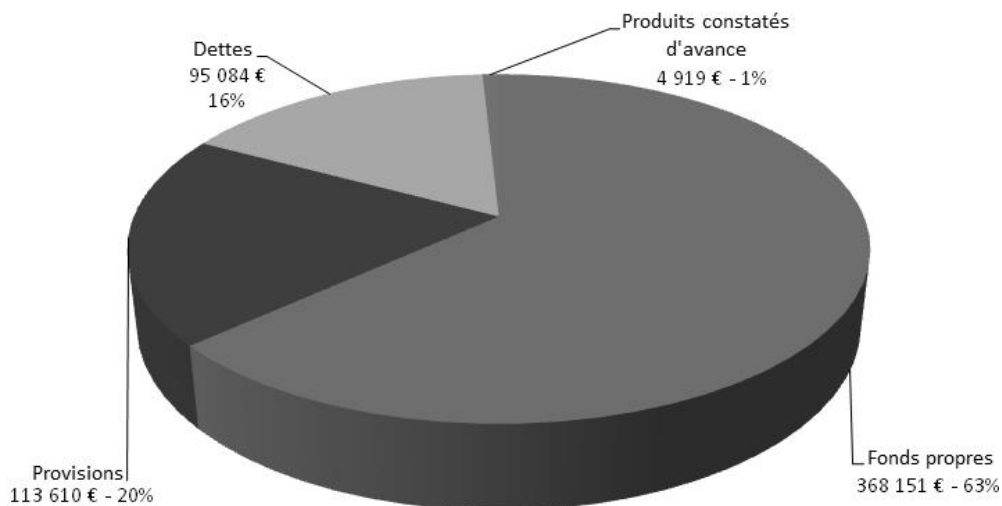
Le total de ces fonds propres est donc de **368.151 €** et représente environ 6 mois d'activité de l'association.

Provisions

D'un montant de **113.610 €**, elles sont constituées principalement par des dépenses non réalisées les années antérieures et concernent des études, des travaux d'expertises, des inventaires et des animations.

Dettes

Elles correspondent essentiellement aux provisions pour congés à payer, aux charges fiscales et sociales du dernier trimestre 2013, ainsi qu'à des factures de fournisseurs inscrites en comptabilité en décembre et non encore réglées. Le montant des dettes est de **95.084 €**. Le ratio "disponibilités/dettes", montre que l'association a une gestion saine et peut faire face à ses créanciers.



Produits constatés d'avance

D'un montant de **4.919 €**, ces produits concernant l'année 2014, ont été touchés en 2013. Ils représentent essentiellement des adhésions et des bons de soutien effectués entre octobre et fin décembre.

Résultat d'exercice

L'exercice fait apparaître un solde négatif de **6.195 €**.

Ce résultat s'explique principalement par des charges exceptionnelles sur exercice antérieur, d'un montant de 17.000 €, liées à une erreur d'enregistrement de pièces comptables, comptabilisées à deux reprises sur les années précédentes.

Il est donc à relativiser dans la mesure où, sans ces charges, le résultat de cet exercice aurait été positif. Ce résultat de l'exercice est bien sûr absorbé par le fonds de dotation.

Réaffectation de réserves

L'édition des revues "Charente Nature" et "Pica" ayant été abandonnée cette année, les réserves dédiées à ces réalisations, d'un montant de 13.000 €, n'ont plus lieu d'être ; nous vous proposons une réaffectation de ces fonds sur le poste "réserves sociales" ou "autres réserves".

Aides en nature

Appelées aussi contre-parties/charges, ce sont les aides matérielles et logistiques apportées par nos partenaires : mise à disposition, par la Ville d'Angoulême, des locaux où est hébergé notre siège, ainsi que de l'aide technique et logistique apportée par nos partenaires privés dans l'aménagement et le fonctionnement du Centre de sauvegarde ; il est rappelé que l'association dispose de la propriété de la Borde grâce à un bail emphytéotique accordé par la société Sanitra Fourrier. De plus, pour mener à bien leurs missions au sein de Charente Nature, de nombreux bénévoles utilisent leur propre matériel.

Valorisation du bénévolat

L'analyse financière d'une association ne doit pas se réduire à un aspect strictement monétaire. La richesse essentielle des associations reste et doit rester l'apport du bénévolat à la réalisation de l'objet social.

Comme chaque année, les bénévoles ont largement contribué au fonctionnement de l'association. Il nous paraît important de mentionner, dans ce rapport, l'investissement des militants associatifs : membres du Conseil d'Administration, militants, experts bénévoles et de les remercier pour leur participation à animer des réunions, à assumer des représentations, à écrire des articles, des documents de synthèse, à encadrer des sorties, à animer des débats, des expositions, des conférences, à répondre aux sollicitations des gens... autant d'actions pour lesquelles les bénévoles de l'association sont en permanence mobilisés.

Conclusion

Cette année encore, l'engagement des bénévoles et des professionnels, a permis à l'association de développer de nombreuses actions de connaissance naturaliste, de sauvegarde de la faune sauvage, d'éducation avec une diversité d'acteurs et ainsi de continuer à avoir des sources de financement diverses.

Le fait de penser globalement la gestion financière de l'association permet une dynamique de solidarité entre les différents secteurs au service de l'objet social de Charente Nature, notamment en développant des secteurs d'activités plus rémunérateurs tels les secteurs "Études", "Expertises" et "Conservation".

Le suivi budgétaire ne peut être le fruit du hasard et des soutiens techniques sont nécessaires. Nous remercions donc, à cette occasion, Marie-Noëlle TOUZALIN, notre prestataire comptable ainsi que FIDAREC, notre cabinet d'expertise comptable, pour leur travail et leurs conseils éclairés.

Nous profitons de ce rapport pour remercier également tous nos partenaires publics et privés qui nous aident à apporter notre contribution au débat environnemental.

A Angoulême, le 12 avril 2014

Michelle LAMPE
Trésorière

Pierre FANTIN
Directeur